



Saintry
SUR SEINE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

N° DEC-2024/06

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC MADAME LENGLET
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPOSITION « ODE A LA FEMME » A LA MAISON
DE LA CULTURE DU 5 AU 10 MARS 2024**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU la convention proposée par Madame Fabienne LENGLET » ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer une convention avec Madame Fabienne LENGLET (*domiciliée 102 rue de Champeaux – 77111 SOIGNOLLES-EN-BRIE*) ;

ARTICLE 2 : Dit que l'exposition « ôde à la femme » se déroulera à la Maison de la Culture de Saintry-sur-Seine du 5 au 10 mars 2024 ;

ARTICLE 3 : Dit que la mise à disposition de l'exposition est effectuée à titre gratuit ;

ARTICLE 4 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 13 février 2024

Décision affichée le :

05 MARS 2024

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Préfecture, de la publication et de l'affichage*

Le Maire

Patrick RAUSCHER

